Ouestions orales

LES MINES

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, je voudrais rappeler au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que le Canada risque de se retrouver aux prises avec une crise minière. Je sais que le gouvernement est allergique au mot «crise», mais il faut se rendre à l'évidence.

Trois mines ont fermé ces deux dernière semaines: une à Kimberley, en C.-B., et deux dans le nord de l'Ontario, ma région.

Nous avons aussi entendu parler des difficultés éprouvées par les pêcheurs et les travailleurs des usines de transformation du poisson sur les deux côtes. L'économie canadienne dépend encore dans une très large mesure de l'exploitation de nos ressources. Il y a environ 4 000 villes mono-industrielles au Canada dont le secteur d'activité est habituellement axé sur les ressources, que ce soit les forêts, les mines ou même la pêche. Ces villes exportent annuellement des ressources d'une valeur de 55 milliards de dollars par an. Je demande instamment au ministre d'examiner la situation de l'industrie minière au Canada avant qu'il ne soit trop tard. Il faut dresser des plans à long terme et agir de façon rationnelle.

En tant qu'ancien ministre de la Santé, mon collègue sait fort bien que ce n'est pas en appliquant un pansement adhésif qu'on guérit une blessure qui devrait être suturée.

L'IRAN

M. Davis Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, rien n'a vraiment changé en Iran depuis le décès de Khomeyni et l'arrivée du nouveau président. Les droits de la personne continuent d'être bafoués. En fait, on a observé une augmentation considérable de la violation des droits de la personne et des procès pour des délits de droit commun.

Aujourd'hui prenait fin la visite en Iran du rapporteur officiel des Nations Unies, Reynaldo Pohl. M. Pohl présentera un rapport sur la violation des droits de la personne en Iran à la réunion de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, qui a lieu cette semaine, à Genève.

Déjà, de graves violations ont été signalées par les amis et parents canadiens de prisonniers en Iran, ainsi que par plus de 1 000 Iraniens qui sont en exil un peu partout dans le monde et qui ont mis fin aujourd'hui à la grève de la faim qu'ils faisaient par esprit de solidarité avec ces prisonniers. Soixante-quinze de ces grévistes de la faim étaient Canadiens.

Nous espérons que le gouvernement canadien étudiera attentivement le rapport que M. Pohl présentera à Genève et que, pour la première fois, il prendra les devants afin de dénoncer ces abus continuels que tous les Canadiens jugent intolérables et inacceptables.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je vais poser ma question au vice-premier ministre.

Les consommateurs canadiens vont devoir sortir de leurs poches plus de 23 milliards de dollars en raison de la taxe sur les produits et les services. Le ministre des Finances veut nous faire croire depuis deux ans que les consommateurs vont récupérer une grande partie de cet argent grâce à la suppression de la taxe sur les ventes des fabricants.

Hier, en Chambre, il a cependant fini par avouer qu'il ne pouvait pas garantir que les entreprises allaient faire bénéficier les consommateurs des économies qu'elles allaient réaliser du fait de la suppression de la taxe sur les ventes des fabricants.

Est-ce que le vice-premier ministre peut nous dire pourquoi le gouvernement n'a pas reçu des garanties de la part des représentants des entreprises au Canada lui assurant que les économies seront répercutées en faveur des consommateurs? Si le ministre des Finances peut garantir que les Canadiens vont payer la nouvelle taxe, pourquoi ne peut-il pas garantir qu'ils vont en contrepartie bénéficier de la suppression de l'ancienne taxe?

L'hon. Gilles Loiselle (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, ce que mon collègue le ministre des Finances a dit, c'est qu'il était convaincu que la taxe serait passée et qu'il ne pouvait pas donner des garanties absolues. Je crois que dans une économie de marché, et je suis sûr que le leader de l'opposition le reconnaîtra, ce sont des garanties qu'on ne peut pas donner. Mais ce qui est vrai, c'est que dans une économie de marché, il y a des règles de concurrence qui jouent. Si une seule entreprise était en jeu et qu'elle pouvait impunément mettre les 13 1/2 dans sa poche et ajouter les 7 p. 100, ce qui serait impossible puisqu'elle n'est déjà pas concurrentielle à cause de cette taxe régressive que nous avons, bien sûr, mais elle n'est pas seule. . . Et déjà nous avons de bonnes indications. Nous allons travailler à l'information des consommateurs pour leur dire secteur par secteur quel sera l'impact, et je suis sûr que partout ailleurs où cela